

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Coteau-du-Lac, tenue **sans le public** le 25 mai 2021, en audioconférence, à 19 h 30 et à laquelle des personnes suivantes s'est identifiée individuellement:

Les membres du conseil messieurs Alain Laprade, François Vallières, David-Lee Amos, Christian Thauvette et Michael Sarrazin, tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Andrée Brosseau.

Absence motivée : La conseillère Madame Nathalie Clermont.

Sont également présents Madame Karina Verdon, directrice générale et greffière et Madame Chantal Paquette, assistante-greffière qui prend note des délibérations.

**150-05-2021**

**Appui. Pavage de la digue.**

**ATTENDU QUE** la Ville de Coteau-du-Lac a reçu une demande de l'organisme « Club Cycliste Les 3 Sommets » de la région de Valleyfield afin d'appuyer leur demande auprès d'Hydro-Québec pour le resurfacement de la digue d'Hydro-Québec au barrage de Coteau-du-Lac;

**ATTENDU QUE** la chaussée de la digue comporte des traces d'usures avec de multiples gorges creusées dans le pavage à chaque mètre sur une distance de près de 500 mètres;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de réparer ladite chaussée afin de rendre sécuritaire la piste pour les usagers de cyclistes;

**POUR CES MOTIFS :**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Laprade,  
Et résolu**

**D'APPUYER** le Club Cycliste Les 3 Sommets dans leur demande auprès d'Hydro-Québec;

**ET QU'**

une copie de la présente résolution soit transmise à Hydro-Québec, à la députée de Vaudreuil-Soulanges et à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

ADOPTÉE à l'unanimité

Coteau-du-Lac, le 26 mai 2021

(s) Andrée Brosseau  
Andrée Brosseau, Mairesse

(s) Karina Verdon  
Karina Verdon, directrice générale et greffière

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

**Le 25 mai 2021**

  
**Karina Verdon, directrice générale et greffière**